



RAPPORT DE GESTION

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

(Période de trois et six mois terminée le 31 décembre 2018)

Le 13 février 2019

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois et six mois terminée le 31 décembre 2018, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2018.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 février 2019. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, des activités de la Société, incluant des déclarations concernant les avantages financiers et opérationnels anticipés de son acquisition des opérations de forage décrit dans la section « acquisition d'entreprise ». Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de

manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 12 septembre 2018, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

- Les produits étaient de 33,7 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 (« T2 2019 »), comparativement à 43,0 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018 (« T2 2018 »)
- La marge brute s'est établie à 8,6 % comparativement à 11,7 % pour le T2 2018
- La marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements)⁽¹⁾ s'est établie à 15,2 %, comparativement à 16,3 % pour le T2 2018
- Le BAIIA⁽¹⁾ s'est établi à 0,9 M\$, comparativement à 3,3 M\$ pour le T2 2018
- Une perte nette de 1,7 M\$, a été inscrit comparativement à un bénéfice net de 0,8 M\$ au T2 2018
- Au total 311 318 mètres ont été foré au cours du T2 2019, comparativement aux 371 161 mètres forés au cours du T2 2018.

(1) Se reporter à la rubrique « Rapprochements des mesures financières non-conformes aux IFRS »

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 236 appareils de forage et plus de 1 300 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minière, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales d'exploitation à Santiago au Chili; à Lima au Pérou; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale située à Val-d'Or au Québec, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2018 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 63 % des produits totaux de la Société, comparativement à 60 % pour la première moitié de l'exercice 2018;
- Environ 66 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 34 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;

- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 53 % et 47 % des produits de la Société;
- Environ 82 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 80 % pour la première moitié de l'exercice 2018. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 70 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 30 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 11 octobre 2018, Forage Orbit Garant a acquis les opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI ») basée au Burkina Faso, au moyen d'un contrat d'achat d'actifs pour un prix d'achat total de 6,4 M\$ US (l'« acquisition »). Suite à l'acquisition, par la filiale en propriété exclusive d'Orbit Garant, Orbit Garant BF S.A.S., a ajouté 13 appareils de forage de surface, matériel de support connexe et contrats clients existants au Burkina Faso. Orbit Garant BF a maintenu en poste environ 100 employés, y compris des foreurs d'expérience et du personnel de soutien, qui seront désormais basés dans les bureaux d'Orbit Garant BF à Ouagadougou au Burkina Faso. L'acquisition renforce de manière significative la présence d'Orbit Garant au Burkina Faso sur le marché de forage minéral de l'Afrique de l'Ouest, en positionnant la Société à poursuivre de nouvelles opportunités de croissance.

Le prix d'achat de 8,3 M\$ (6,4 \$M US) consiste en un paiement comptant de 6,7 M\$ (5,15 \$M US) 3,35 M\$ (2,575 \$M US) payé à la clôture et 3,35 M\$ (2,575 \$M US) à payer 12 mois après la date de clôture) et l'émission d'actions ordinaires d'Orbit Garant d'une valeur de 1,6 M\$ (1,25 \$M US) d'actions ordinaires (861 637 actions au prix de 1,89 \$ par action). Orbit Garant a financé le paiement comptant initial par l'utilisation de sa facilité de crédit. Les résultats des opérations de PPI pour la période terminée le 31 décembre 2018 sont inclus dans les résultats des opérations d'Orbit Garant pour la période de trois et six mois terminée le 31 décembre 2018.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation minière et d'exploitation minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit

Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015 et PPI à Ouagadougou au Burkina Faso en octobre 2018.

- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande mondiale pour les bijoux en or et, la demande d'investissement et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles.

Le prix au comptant de l'or était d'environ 1 306 \$ US l'once au 1er janvier 2018 et 1 281 \$ US l'once le 1er janvier 2019. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 309 \$ US l'once, une augmentation de 25 % comparativement à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015, et une augmentation de 2 % depuis le début de 2019.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, les prix au comptant des métaux de base étaient plus bas qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3.19 \$ US la livre il y a un an et, au moment de ce rapport, il était d'environ 2.78 \$ US par livre, soit une baisse de 13%. Les prix comptant pour chacun des métaux de base primaires sont actuellement à proximité des points médians de leur prix gammes respectives de cinq ans.

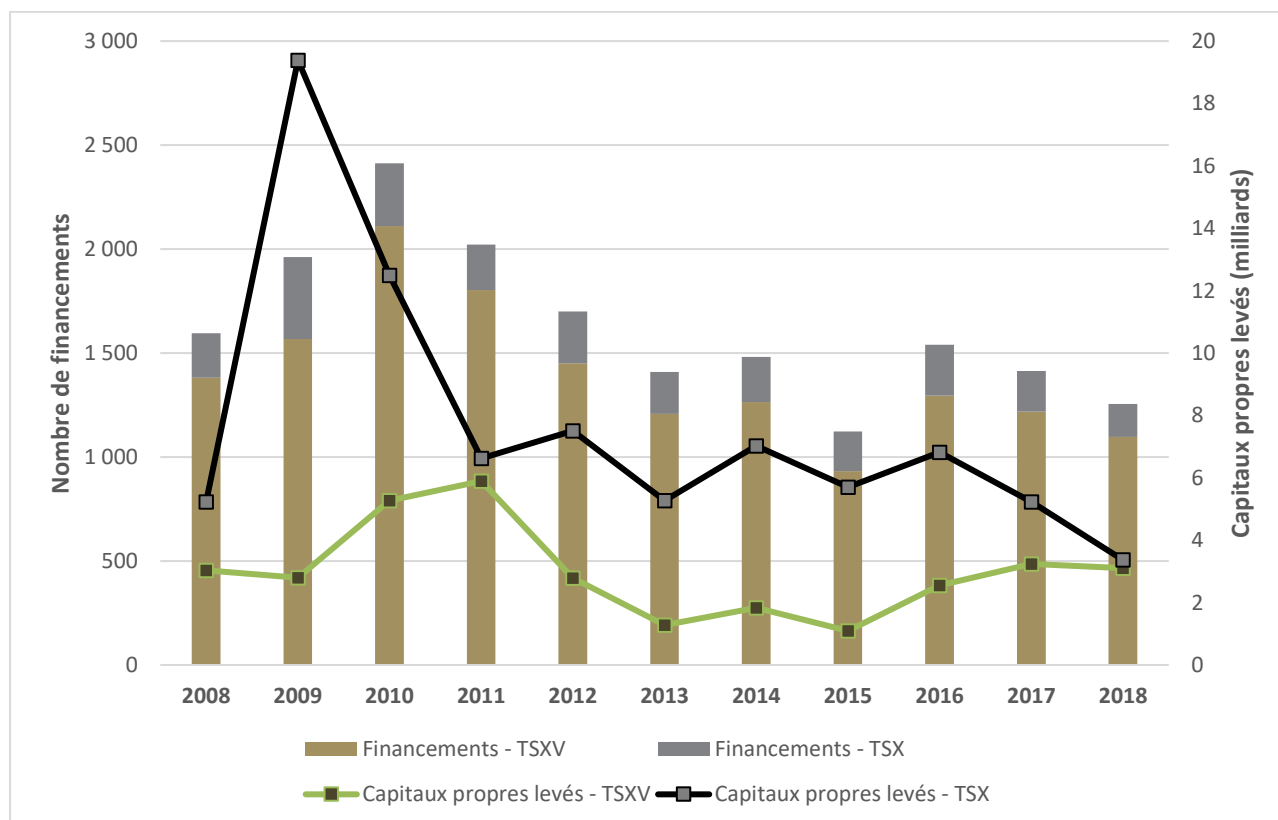
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondiaux du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À

court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 88 \$ US la tonne, comparativement à environ 77 \$ US la tonne l'année dernière. Le minerai de fer reste bien en bas de sa fourchette des prix des cinq dernières années de plus de 120 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

La reprise dans le secteur minier a débuté au début de 2016 après un ralentissement prolongé du marché. Les prix des métaux ont augmenté de leurs baisses cette année-là, ce qui a accru l'intérêt des investisseurs pour les actions minières et amélioré les évaluations de l'équité minière par rapport au fond du marché. Toutefois, l'activité de financement a été plus faible en 2018 par rapport aux deux années précédentes, les prix des métaux et les évaluations d'actions minières ayant commencé à baisser à la mi-juin et ont été plus faibles tout au long de la seconde moitié de l'année. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières cotées à la bourse de Toronto («TSX») et les bourses de croissance TSX ont complété 1 540 financements en 2016, 1 413 en 2017, et 1 255 en 2018, respectivement, ce qui a fait augmenter le capital-actions total de 9,4 \$ milliards en 2016, 8,5 \$ milliards en 2017 et 6,5 \$ milliards en 2018. Au cours des six premiers mois de l'année 2018, les sociétés minières cotées à la TSX et de la bourse de croissance TSX ont complété 650 financements qui ont amassé environ 4,4 milliards \$, selon les données de TMX. Toutefois, de juillet à décembre 2018, 605 financements ont été complétés qui ont permis de réunir 2,1 \$ milliards, reflétant une baisse des conditions du marché durant cette période. Bien que l'activité de financement minier ait augmenté au quatrième trimestre de l'année 2018 par rapport au troisième trimestre, les fonds levés étaient toujours nettement inférieurs à ceux du premier ou du deuxième trimestre de l'année. Au cours du quatrième trimestre de 2018, les sociétés minières cotées à la TSX et de la bourse de croissance TSX ont réalisé 340 financements qui ont permis de réunir 1,2 milliard \$ de capital-actions. Ce qui se compare à 265 financements qui ont permis de réunir 850 \$M durant le troisième trimestre.



Selon les recherches de la série des stratégies d'exploration de l'entreprise de S&P Global Market Intelligence (novembre 2018), les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux sont estimés à \$ 10,1 milliards US en 2018, comparativement à 8,5 \$ milliards US en 2017. Cela représente la deuxième augmentation annuelle consécutive des budgets d'exploration après quatre années consécutives de baisse des dépenses.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre (période de trois mois) terminé le 31 décembre 2018

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2019 2 ^e trimestre (trois mois)	Exercice 2018 2 ^e trimestre (trois mois)	Variation en 2019 comparativement à 2018
Produits *	33,7	43,0	(9,3)
Bénéfice brut *	2,9	5,1	(2,2)
Marge brute (%)	8,6	11,7	(3,1)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	15,2	16,3	(1,1)
Bénéfice net * (perte nette)	(1,7)	0,8	(2,5)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,04)	0,02	(0,06)
- dilué(e) (\$)	(0,04)	0,02	(0,06)
BAIIA * ⁽²⁾	0,9	3,3	(2,4)
Mètres forés	311 318	371 161	(59 843)

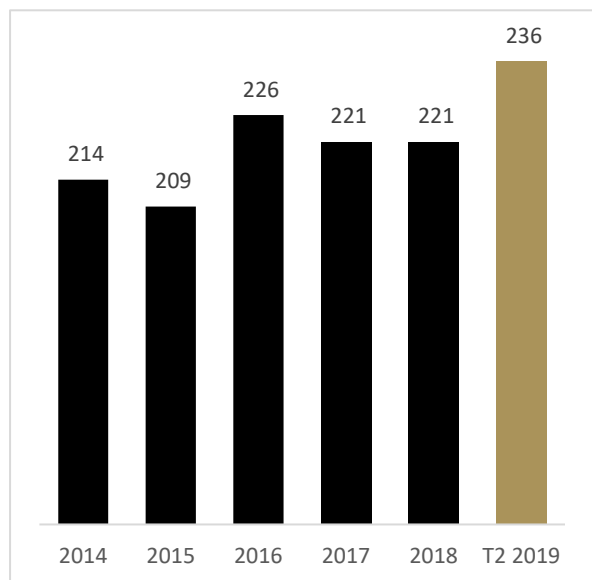
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

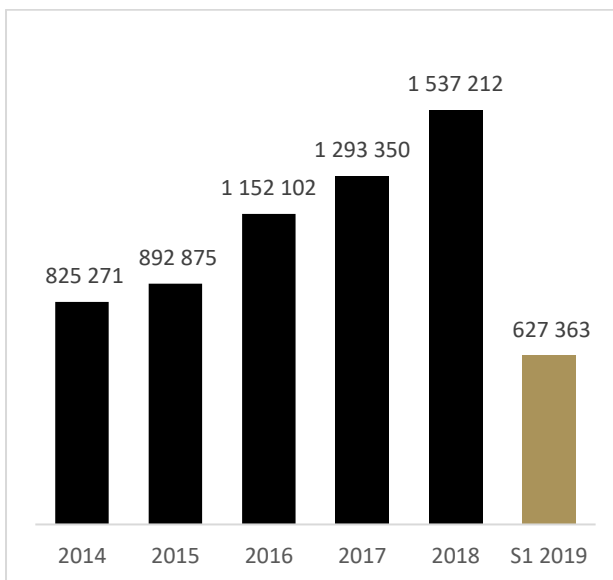
Au cours du T2 2019, Orbit Garant a foré 311 318 mètres, comparativement aux 371 161 mètres forés au cours du T2 2018, ce qui reflète un ralentissement de la demande de nos clients au cours de ce trimestre. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T2 2019 étaient de 107,85 \$, comparativement à 115,64 \$ pour le T2 2018. La baisse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à une plus faible proportion de forages spécialisés sur les marchés internationaux au cours du trimestre.

Au cours du trimestre Soudure Royale a fabriqué un nouvel appareil de forage informatisés et Orbit Garant a ajouté 13 appareils de forage de surface par l'acquisition des opérations de forage de PPI, basée au Burkina Faso, portant à 236 le total d'appareils de forage de la Société. Orbit Garant possède actuellement 36 appareils de forage informatisés.

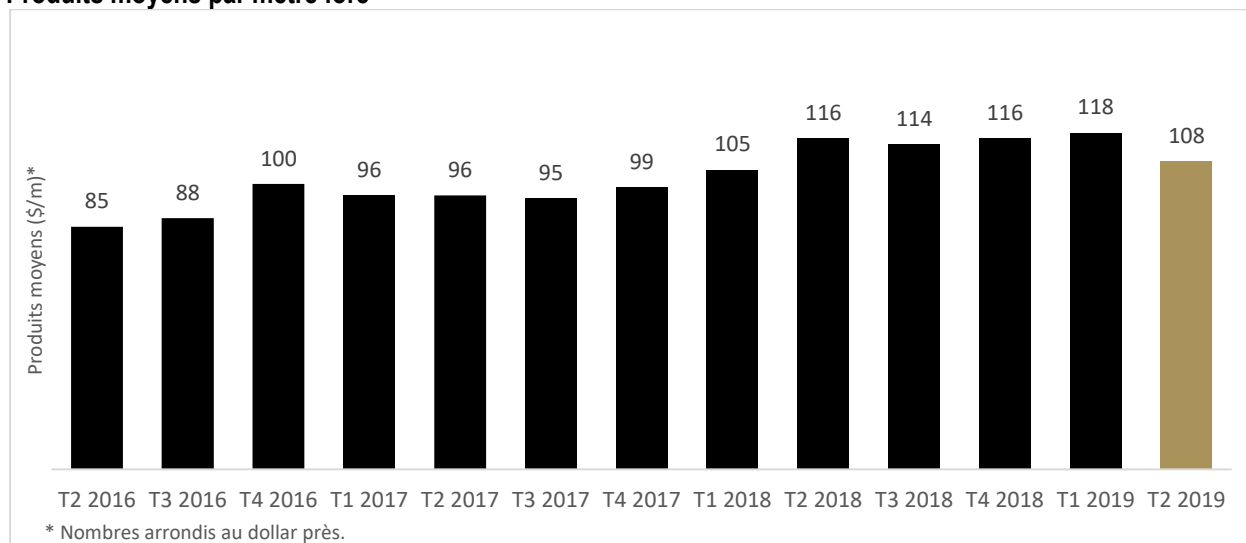
Nombre d'appareils de forage



Mètres forés



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019 COMPARATIVEMENT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018 (période de trois mois)

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T2 2019 se sont établis à 33,7 M\$, comparativement à 43,0 M\$ pour le T2 2018. La baisse est principalement attribuable à une baisse du volume des activités de forage au Canada et au Chili, ce qui reflète le ralentissement de la demande de nos clients au cours de ce trimestre.

Les produits au Canada ont été de 23,6 M\$ au T2 2019, comparativement à 28,3 M\$ au T2 2018, reflétant une baisse des mètres forés, partiellement compensée par la hausse des produits moyens par mètre foré.

Les produits à l'international ont été de 10,1 M\$ au T2 2019, comparativement à 14,7 M\$ au T2 2018, une baisse de 4,6 M\$. Les produits à l'international incluent les produits opérationnels du Chili de 6,2 M\$ au cours du trimestre, comparativement à 11,9 M\$ au T2 FY2018. La baisse des produits à l'internationale est principalement attribuable à la fin d'un important contrat de forage au Chili au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, partiellement compensé par une hausse des activités de forage au Burkina Faso attribuable à l'acquisition de PPI au T2 2019.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T2 2019 s'est chiffré à 2,9 M\$, comparativement à 5,1 M\$ au T2 2018. La marge brute était de 8,6 % au T2 2019, comparativement à 11,7 % pour le T2 2018. Une dotation aux amortissements totalisant 2,2 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T2 2019, comparativement à 2,0 M\$ au T2 2018. La marge brute ajustée, à l'exclusion des charges d'amortissement, était de 15,2 % au T1 2019, comparativement à 16,3 % au T1 2018. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée du trimestre a été principalement attribuable à la baisse du volume de forage au Canada, partiellement compensée par une hausse des bénéfices bruts et des marges dans les opérations internationales.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 4,8 M\$ (ce qui représente 14,4 % des produits) au T2 2019, comparativement à 4,3 M\$ (ce qui représente 10,0 % des produits) au T2 2018. L'augmentation des frais généraux et administratifs est principalement attribuable à 0,7 M\$ en dépenses d'acquisition et d'intégration pour PPI au Q2 2019.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour le T2 2019 était de 0,6 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 1,8 M\$ au T2 2018.

La perte d'exploitation liée au forage au Canada s'est établie à 2,5 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 0,8 M\$ au T2 2018, reflétant une baisse des activités de forage.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage à l'international s'est élevé à 1,9 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 1,0 M\$ au T2 2018. La hausse reflète des marges brutes améliorées, principalement attribuable à la fin d'un important non profitable au Chili et une augmentation des marges brutes des contrats en cours au Burkina Faso et partiellement diminuée par des volumes de forage inférieurs.

Perte (gain) de change

Le gain de change s'est établi à 0,4 M\$ au T2 2019, comparativement à un gain de 0,3 M\$ au T2 2018.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était de 0,9 M\$ au T2 2019, comparativement à 3,3 M\$ au T2 2018. La diminution du BAIIA est principalement attribuable à la baisse du volume des activités de forage et à 0,7 M\$ des coûts d'acquisition et d'intégration liés à PPI au T2 2019.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,5 M\$ au T2 2019, en ligne avec le T2 2018.

Impôt sur le résultat recouvré

Le recouvrement d'impôt sur le résultat a été de 0,4 M\$ au T2 2019, comparativement à un recouvrement d'impôt de 0,3 M\$ pour le T2 2018.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette de la Société pour le T2 2019 s'est chiffrée à 1,7 M\$, ou 0,04 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 0,8 M\$, ou 0,02 \$ par action, au T2 2018. Le bénéfice net et les marges brutes inférieures, tels que décrits ci-dessus, ont contribué à réduire la perte nette de la Société pour le T2 2019.

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2018 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2017

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2019 Six mois	Exercice 2018 Six mois	Variation en 2019 par rapport à 2018
Produits *	71,0	85,5	(14,5)
Bénéfice brut *	8,5	11,8	(3,3)
Marge brute (%)	12,0	13,8	(1,8)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	17,9	18,4	(0,5)
Résultat net (perte nette)*	(1,3)	2,5	(3,8)
Résultat net (perte nette) par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,03)	0,07	(0,10)
- dilué(e) (\$)	(0,03)	0,07	(0,10)
BAIIA * ⁽²⁾	4,3	8,3	(4,0)
Mètres forés	627 363	775 423	(148 060)

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Revenu des contrats

Les produits ont totalisé 71,0 M\$ pour les six mois terminés le 31 décembre 2018, soit une baisse de 14,5 M\$ comparativement à 85,5 M\$ pour la même période de l'exercice 2018. La baisse des produits est principalement attribuable à la baisse des activités de forage au Canada et au Chili.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 52,7 M\$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2018, une baisse de 7,6 M\$ comparativement à 60,3 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable à la baisse des mètres forés.

Le forage à l'international a généré des produits de 18,3 M\$ au cours des six mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, comparativement à 25,2 M\$, durant la même période de l'an dernier, soit une baisse de 6,9 M\$. Ceci inclut les produits

au Chili de 12,9 \$M, comparativement à 19,9 \$M durant la même période de l'exercice précédente. La baisse des produits à l'internationale est principalement attribuable à la conclusion d'un important contrat au Chili, partiellement compensé par une hausse des activités de forage au Burkina Faso, attribuable à l'acquisition de PPI au T2 2019.

Marge brute (Bénéfice brut et marge brute ajustés -se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des six premiers mois de l'exercice 2019 a été de 8,5 M\$, comparativement à 11,8 M\$ pour la même période de l'exercice 2018. La marge brute a été de 12,0 % comparativement à 13,8 % pour la même période l'année dernière. La dépense d'amortissement de 4,2 M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2018, comparativement à 3,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a été de 17,9 % pour les premiers six mois de l'exercice 2019 comparativement à une marge brute ajustée de 18,4 % à la même période de l'exercice précédent. La baisse du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une baisse du volume de forage au Canada.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour les six mois se terminant le 31 décembre 2018 ont été de 8,7 M\$ (ce qui représente 12,3 % des produits) comparativement à 8,0 M\$ (ce qui représente 9,4 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des frais généraux et administratifs est principalement attribuable au 0,7 M\$ de frais d'acquisition et d'intégration de PPI au Q2 2019.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 s'est élevée à 2,2 M\$, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 5,7 M\$ pour les premiers six mois de l'exercice 2018.

La perte d'exploitation du forage au Canada s'est établie à 0,5 M\$, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 4,4 M\$ pour les premiers six mois de l'exercice 2018, reflétant une baisse des mètres forés.

Le bénéfice d'exploitation du forage à l'international s'est élevé à 2,7 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 1,3 M\$ pour les premiers six mois de l'exercice 2018. La hausse est principalement attribuable à la conclusion d'un important contrat de forage non rentable au Chili et une augmentation des marges brutes des contrats en cours au Burkina Faso au T2 2019 et partiellement diminuée par des volumes de forage inférieurs.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,1 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, comparativement à un gain de change de 0,2 M\$ durant la première moitié de l'exercice 2018.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 était de 4,3 M\$, comparativement à 8,3 M\$ à la même période de l'an dernier. Le BAIIA pour les premiers six mois de l'exercice 2019 représentait 6,2 % des produits, comparativement à 9,8 % des produits pour les premiers six mois de l'exercice de 2018. La diminution du BAIIA est principalement attribuable à la baisse du volume des activités de forage et à 0,7 M\$ des coûts d'acquisition et d'intégration liés à PPI au T2 2019

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme pour les premiers six mois de l'exercice 2019 se sont élevés à 0,9 M\$ en ligne avec la même période de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat (recouvré)

La charge d'impôt sur le résultat fut négligeable pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, comparativement à la charge d'impôt de 0,6 M\$ pour la même période de l'exercice 2018.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette pour les six premiers mois se terminant le 31 décembre 2018 était de 1,3 M\$ ou 0,03 \$ par action ordinaire, comparativement à un bénéfice net de 2,5 M\$ ou 0,07 \$ par action, pour les premiers six mois de l'exercice 2018.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2019		Exercice 2018				Exercice 2017	
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Produits tirés de contrats*	33,7	37,3	44,5	43,1	43,0	42,5	37,4	29,9
Bénéfice brut* (1)	2,9	5,6	7,5	2,2	5,1	6,7	2,4	1,2
Marge brute (%)	8,6	15,0	16,8	5,2	11,7	15,9	6,6	3,9
Bénéfice net (perte nette) *	(1,7)	0,4	3,3	(1,3)	0,8	1,7	(1,6)	(2,2)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)								
- de base	(0,04)	0,01	0,09	(0,04)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)
- dilué(e)	(0,04)	0,01	0,09	(0,04)	0,02	0,05	(0,05)	(0,06)

(1) Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé), se sont chiffrés à 1,0 M\$ pour le T2 2019, comparativement à 3,3 M\$ pour le T2 2018.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à une diminution de 4,7 M\$ au T2 2019 comparativement à une sortie de 4,4 M\$ pour le T2 2018. La variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie au T2 FY2019 était principalement attribuable à une diminution de \$5,5 millions des comptes payables, par une diminution de 0,7 million \$ des comptes débiteurs et des charges payées d'avance, et une diminution de 0,1 \$M des inventaires .

Activités d'investissement

Les liquidités utilisées dans les activités d'investissement étaient de 5,2 M\$ au T2 2019, comparativement à 2,2 M\$ million au T2 2018. Au cours du T2 2019, 3,35 M\$ a été utilisé pour l'acquisition des opérations de forage de PPI et 1,87 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Au T2 2019, 2,2 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T2 2019, la Société a généré 7,6 M\$ par ses activités de financement comparativement à 5,5 \$M au T2 2018.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts effectués aux termes d'une facilité de crédit (la « **Facilité de Crédit** ») établie auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 12 décembre 2018, la Société et la Banque Nationale ont conclu une troisième facilité de crédit modifiée et reformulée à l'égard de la facilité de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 35 \$M jusqu'au 2 novembre 2019 et 30\$M par la suite et une facilité de crédit renouvelable de 5 M\$ US. L'échéance actuelle de la facilité de crédit viendra à échéance le 2 novembre 2021.

La Société a prélevé sur sa Facilité de Crédit un montant net de 7,1 M\$ au cours du T2 2019, comparativement à 1,4 M\$ au cours du T2 2018. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 27,1 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 18,1 M\$ au 30 juin 2018. La dette de la Société a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et financer l'acquisition d'immobilisations, principalement des immobilisations corporelles, ainsi que l'acquisition des opérations de forage de PPI.

La Société a effectué des paiements de location-financement (déduction faite du produit du contrat de location-financement) de 0,1\$M conformément au T2 de l'exercice 2018.

Au 31 décembre 2018, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 57,1 M\$, comparativement à 53,3 M\$ au 30 juin 2018. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Au 31 décembre 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de Crédit et à la convention de prêt de EDC.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de Crédit. Au 31 décembre 2018, la Société avait prélevé 27,1 M\$ sur sa Facilité de Crédit (18,1 M\$ au 30 juin 2018).

La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de Crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit renouvelable de 5 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »)

La Facilité de Crédit modifiée et reformulée comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir ou conclure des instruments ou contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Facilité de Crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer. De plus, la Facilité de Crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2021.

Le 20 décembre 2018, la société a conclu une entente de prêt avec exportation et développement Canada (la «**Convention de prêt de EDC**») pour un prêt à terme d'un montant maximum de 5 150 000 \$ US pour le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de Projet Production International BF S.A. («PPI») qui a été conclu le 11 octobre 2018. La Société devra rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs après le mois au cours duquel la Société reçoit une avance initiale sur le prêt. Les obligations de la Société au titre de l'accord de prêt de l'EDC sont garanties par une promesse de deuxième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Aucun montant n'a été prélevé sur ce prêt au 31 décembre 2018. Le prélèvement initial de 2 575 000 \$ US a été fait le 21 janvier 2019 et a été utilisé pour réduire la Facilité de Crédit.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'autres actifs inclus dans les immobilisations corporelles.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 13 FÉVRIER 2019

Nombre d'actions ordinaires	37 008 756
Nombre d'options	2 996 500
Entièrement diluées	40 005 256

Le 11 octobre 2018, la Société a émis 861 637 actions ordinaires pour le paiement partiel de l'acquisition au Burkina Faso telle que décrite dans «**Acquisition d'entreprises**». Le 5 décembre 2018, la Société a émis 500 000 options à un prix d'exercice de 1,73 \$.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a un intérêt.

Le 28 février 2017, la Société a accordé un prêt échéant au plus tard le 28 février 2019, au montant de 1,2 M\$ au président et chef de la direction de la Société dans le cadre de l'exercice de ses options visant l'achat de 942 000 actions. Le prêt porte intérêt au taux de 4 % annuellement et est garanti par les actions et une garantie de 6707550 Canada inc. Le 15 décembre 2017, le président et chef de la direction a remboursé un montant de 0.6 M\$ et le solde du prêt incluant les intérêts courus a été remboursés le 19 décembre 2018 pour un montant de 0,7 M\$. Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucun solde sur le prêt à recevoir et aucun intérêts courus (30 juin 2018, 0,6 M\$).

Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2018, la Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

*(en milliers de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2018	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2018	6 mois terminés le 31 décembre 2017
Produits*	44	72	161	196
Dépenses*	41	70	78	123

Au 31 décembre 2018, un montant de 0,9 M\$ était à recevoir résultant de ces transactions (31 décembre 2017, 0,8 M\$).

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclut les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et administrateurs se détaille comme suit :

*(en milliers de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2018	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2018	6 mois terminés le 31 décembre 2017
Rémunération*	850	1 171	500	795

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf pour l'adoption des nouvelles normes effectives à compter du 1^{er} juillet 2018, tel que mentionné à la note 4. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2018. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois et six mois terminée le 31 décembre 2018, sauf pour l'acquisition d'entreprise présenté à la note 2 de ces états financiers consolidés intermédiaires ou des estimations et hypothèses ont été utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs acquis.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens,

monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2018.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 février 2019.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut et marge brute ajustés : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2018	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2018	6 mois terminés le 31 décembre 2017
Résultat net (perte nette) pour la période	(1,7)	0,8	(1,3)	2,5
Ajouter :				
Charges financières	0,5	0,5	0,9	0,9
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(0,4)	(0,3)	-	0,6
Amortissements	2,5	2,3	4,7	8,4
BAIIA	0,9	3,3	4,3	8,4

Marge brute ajustée

Bien que la marge ajustée et la marge ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2018	Trimestre terminé le 31 décembre 2017	6 mois terminés le 31 décembre 2018	6 mois terminés le 31 décembre 2017
Produits tirés de contrats	33,7	43,0	71,0	85,5
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	30,8	38,0	62,5	73,7
Moins l'amortissement	(2,2)	(2,0)	(4,2)	(3,9)
Charges directes	28,6	36,0	58,3	69,8
Bénéfice brut ajusté	5,1	7,0	12,7	15,7
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	15,2	16,3	17,9	18,4

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 12 septembre 2018, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 13 février 2019, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 25 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Alors qu'Orbit Garant continue de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et la demande plus faible des clients par rapport au premier semestre du calendrier 2018, la direction est encouragée par les tendances positives à plus long terme. De nombreuses sociétés minières sont confrontées à une baisse des réserves et de la production, en particulier dans l'industrie minière aurifère, dont Orbit Garant génère environ trois quarts de ses produits. Le S&P Global Market Intelligence a rapporté que 15 des 20 plus grands producteurs d'or avaient une vie de réserve plus courte à la fin de 2017 qu'il y a 10 ans. Pour que l'industrie de l'or reste viable à long terme, des dépenses continues significatives en matière d'exploration et de développement minier seront nécessaires. La direction est également encouragée par la reprise récente des prix de l'or et des évaluations de l'équité en or par rapport aux baisses atteintes en septembre et octobre de 2018.

La plus faible valeur actuelle du dollar canadien comparativement au dollar américain représente un facteur positif supplémentaire, pour les sociétés minières exerçant des activités au Canada, puisque leurs dépenses sont généralement libellées en dollars canadiens et que leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment de ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,75 \$ US.

La direction demeure concentrée sur la maximisation de la valeur des intervenants, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant l'utilisation des équipements de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de se concentrer sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en maintenant de meilleures normes de santé et sécurité, et d'évaluer les possibilités d'accroître la présence du marché d'Orbit Garant au Canada et à l'international.

Orbit Garant a maintenant établi des filiales opérationnelles au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, au Guyana et au Pérou. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana et a récemment élargi ses activités dans cette région avec l'acquisition des opérations de forage de PPI au Burkina Faso. La Société cherche activement de nouvelles possibilités de développer ses activités dans ces deux régions.

La direction croit que la technologie exclusive de forage de surveillance et de contrôle informatisé de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 36 équipements de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisé, qui sont toutes actuellement déployées sur des projets clients. Ces appareils de forage informatisés de prochaine génération ont réalisé une augmentation significative de la productivité par rapport à celle obtenue à l'aide des appareils de forage traditionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration des performances et du potentiel des nouveaux appareils de forage informatisés, ce qui a entraîné des renouvellements de contrats de forage souterrain à plus long terme.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 11 octobre 2018, la Société a conclu l'acquisition de PPI. Les résultats des activités de PPI sont compris dans les présents états financiers depuis la date d'acquisition. Toutefois, la Société n'a pas complété la révision des contrôles internes utilisés par PPI. La Société est en pleine phase d'intégration des activités de PPI et elle étendra ses contrôles et procédures et contrôles internes de son programme de conformité de l'information financière pour inclure PPI au cours de la prochaine année. Par conséquent, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures et de l'examen des contrôles internes de l'information financière pour exclure les contrôles, politiques et procédures de PPI de la certification des contrôles internes en date du 31 décembre 2018. L'information financière à la date d'acquisition de PPI est comprise dans l'analyse relative à l'acquisition contenue dans le présent rapport de gestion ainsi que dans la note 2 des états financiers non-audités, consolidés, intermédiaires, résumés.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière (les « contrôles internes »). Les contrôles internes de la Société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur au sein de la Société, le cas échéant, ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à leur conception, les contrôles internes comportent des limites inhérentes et peuvent seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'ils ne puissent empêcher les inexactitudes de se produire ni permettre d'en détecter la totalité.

Pour les six premiers mois de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, à l'exception des restrictions mentionnées précédemment, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société.